DECLARATION DU JURY D'HONNEUR

Après lecture du dossier pénal de Pierre-Olivier POYARD (142 pages), et après lecture de son dossier administratif (215 pages), le jury d'honneur, qui s'est réuni 4 fois, constate que Pierre-Olivier POYARD, totalement innocent de ce dont il est accusé, est l'objet d'une véritable cabale politique et syndicale.

En effet, le jury constate que toutes les accusations concernant Pierre-Olivier Poyard l'ont été sur le fondement de témoignages anonymes et de rumeurs non vérifiées.

Il s'étonne que l'administration, en l'occurrence le ministère de l'agriculture, l'ait sanctionné sur la base de faits non avérés et sans fondement, alors que lors de la CAPD-Disciplinaire, tous les représentants syndicaux ont émis un avis négatif.

Au niveau pénal, aucune poursuite n'a été lancée contre Pierre-Olivier POYARD. Celui-ci attend le classement sans suites de la plainte déposée contre lui : il ne pourra le demander, de droit, que deux ans après l'ouverture de l'enquête préliminaire, en avril 2025.

Rien ne justifie cet acharnement contre Pierre Olivier Poyard d'autant plus que la procédure pénale est close.

Le jury d'honneur estime donc que Pierre-Olivier doit être rétabli dans tous ses droits et retrouver toute sa dignité. La sanction disciplinaire doit être retirée dans les plus brefs délais et ouvre droit à réparation.

Le jury d'honneur continuera à rester vigilant et attentif aux suites qui vont être données à cette affaire.

Fait à Gérardmer le 28/11/2024

Pour le jury d'honneur

Luc NEUHAUSER , président du jury

Cette déclaration sera rendue publique et sera adressée au ministère de l'agriculture et à la délégation régionale.

Liste du jury d'honneur pour Pierre-Olivier Poyard

- Président : **Luc Neuhauser,** Président de la **Libre Pensée des Vosges**

- 1 : **Arias José** pour le **Parti Ouvrier Indépendant**
- 2 : **Aurigny Nicole**, Présidente de la **Fédération nationale laïque des Monuments Pacifistes, Républicains et Anticléricaux**
- 3 : **Biardeau Claude, ancien Proviseur de Lycée professionnel**
- **4 : Boulanger Edith** du **Mouvement de la Paix**
- 5 : **Jean-Michel Ducomte** de la **Ligue des Droits de l'Homme**
- 6 : **Pierre Jean-Sébastien**, Président de la **Libre Pensée**
- 7 : **Romero-Michel Jean-Luc,** Adjoint à la Maire de Paris **en charge des Droits Humains, de l'Intégration et de la lutte contre les Discriminations**, Conseiller de Paris 12 en charge du Tourisme et des Métiers d'art, **Président-fondateur d'ELCS, Président d'honneur de l'ADMD**
- 8 : **Secondé Jean-François**, Conseiller régional Grand-Est, Conseiller municipal Metz, Membre de la **France Insoumise**
- 9 : **Slyper Marc** de la **CGT spectacle**
- 10 : **Szeferowicz Sylvie**, **Secrétaire de l'Union départementale FO de la Marne**, membre de la **Commission exécutive confédérale de la CGT-FO**
- 11 : **Bech Victoire**, membre du bureau national de **l'association nationale des communistes**
- 12 - **Poisson Léo**, Président du **Comité des Vosges du Mouvement de la Paix** - Militant **CGT** et **membre du PCF-Fédération des Vosges**

Dominique Goussot, responsable de la Commission « « *Droit et Laïcité* » de la **Fédération nationale de la Libre Pensée** comme Conseil juridique